

SPORT OLYMPIQUE BAGNOLS MARCOULE

NATATION



Association fédérée à l'ASCCBM affiliée à la Fédération Française de Natation
Domiciliation bancaire Banque CHAIX

. DUMOTIER
Chemin du Fangas
30200 Bagnols sur Cèze
Tél : 04 66 89 11 96

E-Mail : edumotier@aol.com

Bagnols le 23/3/2009

Le S.O.B.M. organise le Challenge Guy Coustel à Bagnols sur Cèze en bassin de **50 m**

le dimanche 14 Juin 2009.

Vous trouverez ci-joint le règlement de cette compétition.

Les engagements doivent être adressés par mail (Nat 2i ou fichier) et/ou bordereau (**pas de fiche**) avant le **10 Juin 2009** à l'adresse suivante :

Eric DUMOTIER
Chemin du Fangas
30200 Bagnols sur Cèze
tel : 04 66 89 11 96
e-mail : edumotier@aol.com

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous renvoyer à l'adresse ci-dessus ou par mail le coupon réponse ci-après **avant le 01 juin 2009**

CHALLENGE GUY COUTEL

Bagnols le 14 Juin 2008

Nom du Club :

Participera au Challenge *

Ne participera pas au Challenge *

** Rayer la mention inutile*

SPORT OLYMPIQUE BAGNOLS MARCOULE

NATATION

Association fédérée à l'ASCCBM affiliée à la Fédération Française de Natation
Domiciliation bancaire Banque CHAIX



REGLEMENT DU CHALLENGE GUY COUTEL

Article 1 – Organisation

Le Sport Olympique Bagnols Marcoule organise le **Dimanche 14 juin 2009** une compétition de natation : le Challenge **Guy Coutel** dans le bassin des Escanoux de Bagnols sur Cèze, bassin de **50 mètres**, 8 couloirs.

Article 2 – Participants

Le challenge Guy Coutel est ouvert à tous les nageurs et nageuses licenciés à la FFN.
Seuls les nageurs (e) dont les licences sont homologuées ou oblitérées pourront participer.

Article 3 – Catégories

Sont concernés, sans condition de temps, les garçons et filles des catégories suivantes :

Catégorie	Age	Année de naissance
Avenir	9 ans et moins	2000 et après
Poussin	10-11 ans	1999-1998
Benjamin	12-13 ans	1997-1996
Minime	14-15 ans	1995-1994
Cadet	16-17 ans	1993-1992
Junior/Senior	18 ans et plus	1991 et avant

Les catégories JUNIOR et SENIOR seront confondues.

Article 4 – Epreuves

Le challenge se disputera sur les épreuves suivantes :

Individuelles

Catégories	Epreuves autorisées
Avenir, Poussin et Juniors/Seniors	50 brasse, 50 pap, 50 dos, 50 NL
Benjamin à Junior/Senior	50 NL, 100 brasse, 100 pap, 100 dos, 100 NL, 200 4 nages

Relais

Catégories	Epreuves autorisées
Avenir-Poussin- confondus	4x 50 NL mixte
Benjamin- Minimes confondus	4x 50 NL mixte
Cadet-Junior/Senior confondus	4x100 NL mixte

SPORT OLYMPIQUE BAGNOLS MARCOULE

NATATION



Association fédérée à l'ASCCBM affiliée à la Fédération Française de Natation
Domiciliation bancaire Banque CHAIX

2 relais maximum par club pour chaque épreuve (mixte obligatoire : minimum 1 fille ou 1 garçon).

Les séries seront organisées en fonction des temps d'engagement et les classements individuels se feront par catégorie.

Article 5- Limite de participation

Chaque nageur ne pourra participer qu'à **trois** épreuves individuelles et un relais.
Chaque club ne pourra présenter que **deux** relais par groupe de catégorie.

Article 6 – Programme

	Matin	Après midi
Echauffement	9 h 00	14 h
Début des épreuves	10 h 00	14 h 30
	200 4 Nages	50 dos
	50 brasse	100 dos
	100 brasse	50 NL
	50 papillon	100 NL
	100 papillon	Relais 4x100 NL
	Relais 4x50 NL	

Article 7 – Classement et récompenses

Individuel

Une médaille récompensera les **3 premiers** de chaque épreuve **été et hiver séparé** pour les catégories Avenirs, Poussins, Benjamins et Minimes

Une médaille récompensera les trois meilleures performances à la table de cotation pour la catégories cadet et la catégorie Junior/Seniors été et hiver séparé.

Relais

Seul le **premier** relais par groupe de catégorie sera récompensé, **été et hiver séparé**.

Club

Les points servant au classement des clubs seront attribués par épreuve et par catégorie (**été et hiver confondus**) suivant le barème ci-après :

place	1er	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	9ème	10ème
Points	12	10	8	7	6	5	4	3	2	1

Les points sont **doublés** pour les relais.

SPORT OLYMPIQUE BAGNOLS MARCOULE

NATATION

Association fédérée à l'ASCCBM affiliée à la Fédération Française de Natation
Domiciliation bancaire Banque CHAIX



Challenge

Le challenge Guy Coutel sera attribué au club ayant totalisé le plus grand nombre de points.
Une coupe récompensera les autres clubs.

Article 8-Engagements

Le tarif d'engagement est de **2,00 Euros** par nage individuelle et de **3 Euros** par relais.
La date limite de réception des engagements est fixée au **10 Juin 2008**.
Sauf en ce qui concerne les relais, aucun engagement ne sera modifié le jour de la compétition.

Les engagements sont à envoyer **uniquement** sur **bordereaux** ou **par mail** (Nat2'i ou fichier)
à :

Eric DUMOTIER
Chemin du Fangas
30200 Bagnols sur Cèze
tel : 04 66 89 11 96

e-mail : edumotier@aol.com

Article 9-Attribution définitive du Challenge

Le challenge Guy Coutel sera remis obligatoirement en compétition l'année suivante. Il deviendra propriété définitive du club ayant gagné 3 années consécutives ou 5 années non consécutives. Il sera retourné au Comité Régional si l'épreuve cesse d'être disputée ou en cas de dissolution ou démission du club organisateur ou détenteur.

Le club vainqueur du Challenge sera obligatoirement invité à participer au Challenge l'année suivante. Celui-ci devra faire parvenir le challenge à remettre en compétition 15 jours avant la compétition.

Article 10- Acceptation du règlement

Tous les clubs participants acceptent de respecter le présent règlement.